



Bienvenue

Réunion de rentrée
2020-2021

L'école: organisation générale



Ordre du jour

I - L'ECOLE

Les classes: effectifs et personnels

Horaires

Règlement intérieur

Carnet de liaison

Site internet de l'école

Absences et enfants malades

APC

RASED et élèves allophones

Coopérative scolaire

Actions de la municipalité

Projets et sorties

Divers

II – CONSIGNES

La sécurité

III – LES PARENTS

Élection des parents d'élèves

Le Trésor des Ecoles

Effectifs: 154 élèves

Répartis en 8 classes

CP

Mme Roulier/Mme Barth: 17 élèves

CE1

Mme Simon: 22 élèves

CE1/CE2

Mme Briard: 21 élèves

CE2

M.Lhermey: 19 élèves

Mme Roulier Céline (directrice)



CE2/CM1

Mme Gontard: 20 élèves

CM1/CM2 A

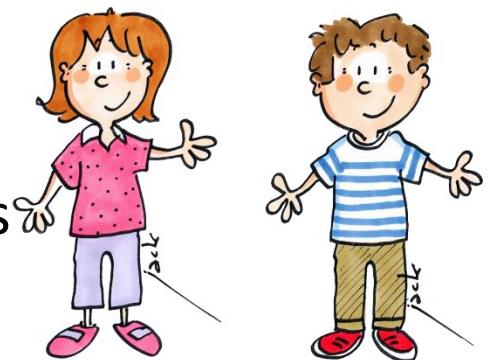
Mme Cohidon: 21 élèves

CM1/CM2 B

M Lannoy: 21 élèves

ULIS

Mme Guicherd, AESH CO: Mme Dupuy: 12 élèves



Autres personnels

AESH: Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

Mme Magnin Aude

Mme Martel Laurence

Mme Francony Catherine

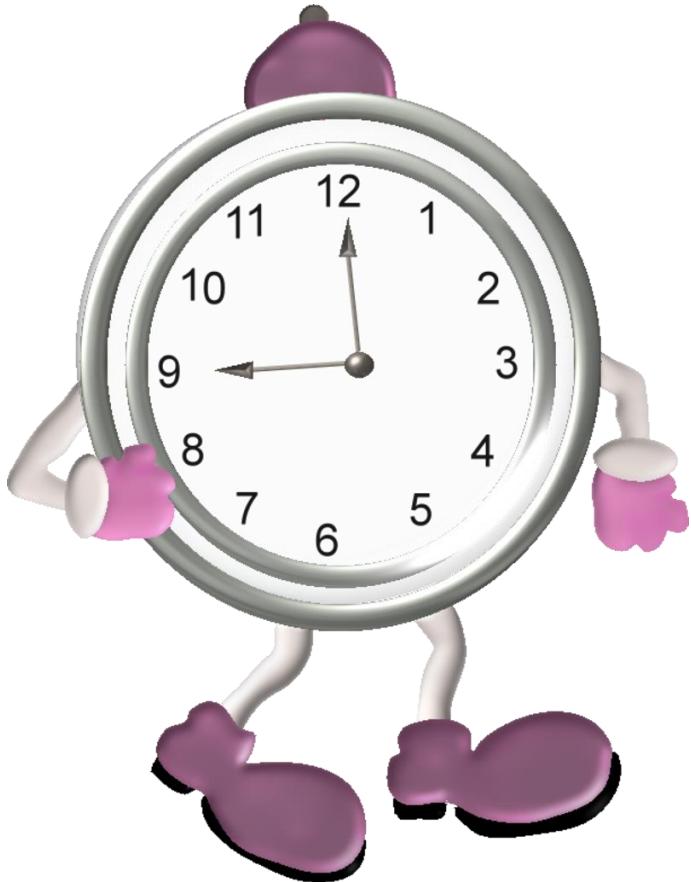
Mme Dorez Adela

Stagiaires

L'école accueille également des stagiaires « professeur des écoles ».

Il est possible également cette année que des étudiants stagiaires STAPS interviennent dans certaines classes.

Horaires



Les horaires de classe sont les suivants:

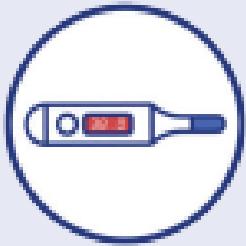
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
8h30 à 12h00

Lundi, mardi, jeudi: 13h45 à 15h55

L'accueil des élèves se fait 10 minutes avant la classe soit à partir de 8h20 les matins et 13h35 les après-midis.

Nous vous demandons d'arriver à l'heure afin de ne pas perturber les classes et votre enfant.
Si vous êtes en retard, merci de sonner à l'interphone.

Recommandations sanitaires



Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :

- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Masque obligatoire aux abords de l'école aux moments des entrées et des sorties

Recommandations sanitaires



Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.



Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.

Recommandations sanitaires



Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.

Règlement intérieur

- Lu et signé électroniquement par les familles et les élèves, peut être modifié avant le premier conseil d'école (vote)
- Entrée des parents dans l'école sur rendez-vous par l'intermédiaire du cahier de liaison (pas de rendez-vous au portail)
- Pas de bijoux ou objets de valeur, ni objets dangereux
- Tenue correcte, avec des chaussures qui tiennent aux pieds
- Pas de ballon, de cartes type Pokémon, pas de cordes à sauter, pas d'objets électroniques

Carnet de liaison

Le carnet de liaison est le principal outil de communication entre l'école et la famille.

Il doit être regardé tous les soirs.

Tous les documents doivent être signés via le site de l'école: règlement intérieur, charte de la laïcité, charte informatique, courrier du directeur académique, recommandations sanitaires.

Le livret rose est conservé dans les familles

L'assurance est obligatoire: responsabilité civile et individuelle accident (attention aux dates)

Site internet de l'école

<https://elementairebarby.totemonecole.fr/>

• Accessible avec un code d'accès différent selon
• chaque classe.

• Informations générales sur l'école

• Signature via le cahier de liaison



Permet de découvrir les moments vécus par votre enfant au sein de l'école.

Carnet de liaison



Nous comptons sur vous!

Absences et maladies

Les enseignants n'ont pas le droit d'administrer de traitement aux enfants.

En cas de maladie chronique, un projet d'accueil individualisé (PAI) doit être mis en place par le médecin traitant.

Vous devez signer **un mot de décharge de responsabilité** quand vous récupérez votre enfant sur le temps scolaire.



En cas d'absence, merci de prévenir l'école par téléphone (possibilité de laisser un message).



Tél. école :

04 79 33 32 00

Mettre un mot dans le carnet de liaison



Les APC et stages de remise à niveaux

APC = activités pédagogiques complémentaires encadrées par les enseignants.

Les élèves sont proposés par les enseignants via un formulaire que vous devez signer.

Aide personnalisée : Horaires différents selon les enseignants avec la mise en place de l'étude surveillée

Aide pour pallier les difficultés d'apprentissage des élèves

Des stages de remise à niveau en français et en mathématiques ont également lieu durant les vacances de printemps et d'été.

Le RASED: Réseau d'Aide Spécialisé aux élèves en difficulté

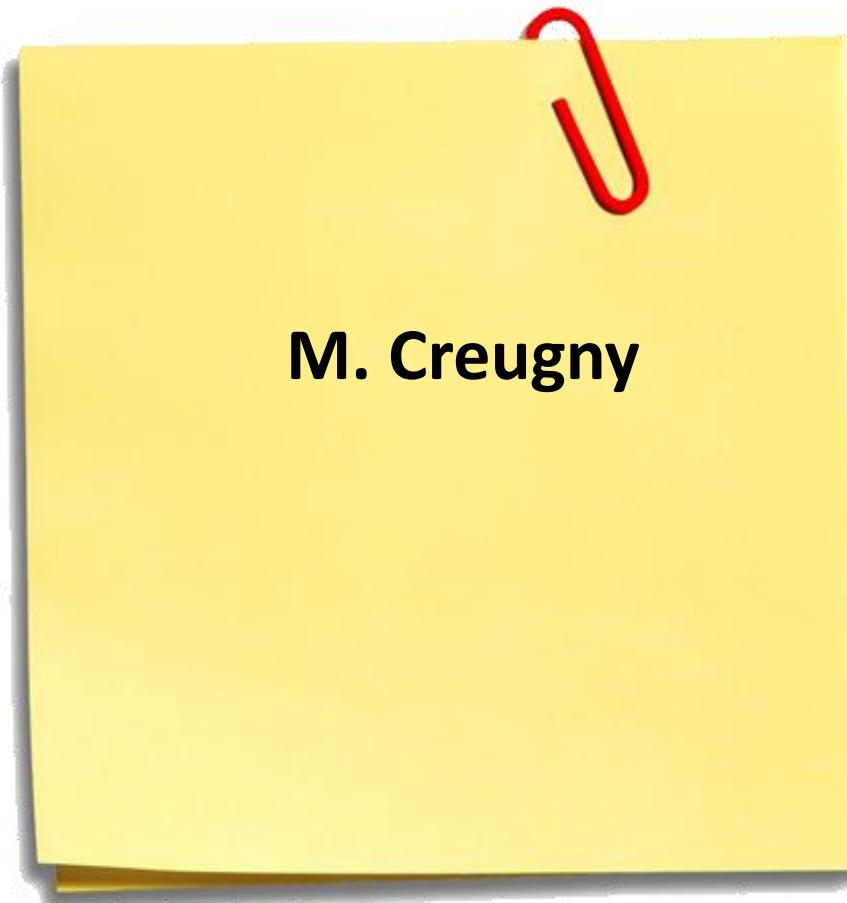
Maître E:

M. Godino

Psychologue scolaire

Mme Lepreux

Dispositif d'accompagnement pour les élèves allophones



Coopérative scolaire

A quoi sert-elle?

- financer un abonnement (école des loisirs ou autre),
- payer une partie des sorties,
- acheter des livres pour la bibliothèque de classe, des jeux éducatifs



Actions de la municipalité

Garderie



Cantine

TAP: Temps Activité Périscolaire

Rappel: pour ces services, ne pas s'adresser à
l'école, mais directement à la mairie

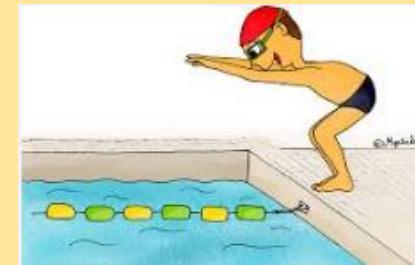
Projets et sorties



Semaine citoyenne: journées secourisme, écocitoyenne, prévention routière



Piscine pour les CP et les CE1



Musique

Concernera toutes les classes de l'école



Divers

- Fête des mères et fête des pères: compte tenu de l'évolution du noyau familial dans notre société actuelle (parents décédés, divorces, absences...), nous ne fabriquerons plus de cadeaux de fête des mères et de fête des pères.
- Anniversaires : exceptionnellement, le jour de l'anniversaire, votre enfant a le droit d'apporter un paquet de bonbons emballés (pas de gâteaux, ni de boissons)
- Les collations sont interdites à l'école.





Consigne de sécurité



Sécurité

- .Accueil à l'entrée de l'école par des adultes
- .Ne pas rappeler les élèves à travers les grilles
- .Fermeture systématique du portail après l'accueil. Pour les prises en charge, il est nécessaire de sonner aux interphones
- .Ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération des enfants
- .Signaler les objets et comportements suspects
- .Organisation de deux exercices de confinement ou d'évacuation dont un avant les vacances de la Toussaint sur le thème de l'intrusion
- .3 exercices incendie dans l'année dont un au mois de septembre

Guide

**Sécurité des écoles: le guide des parents d'élèves,
consultable sur internet**

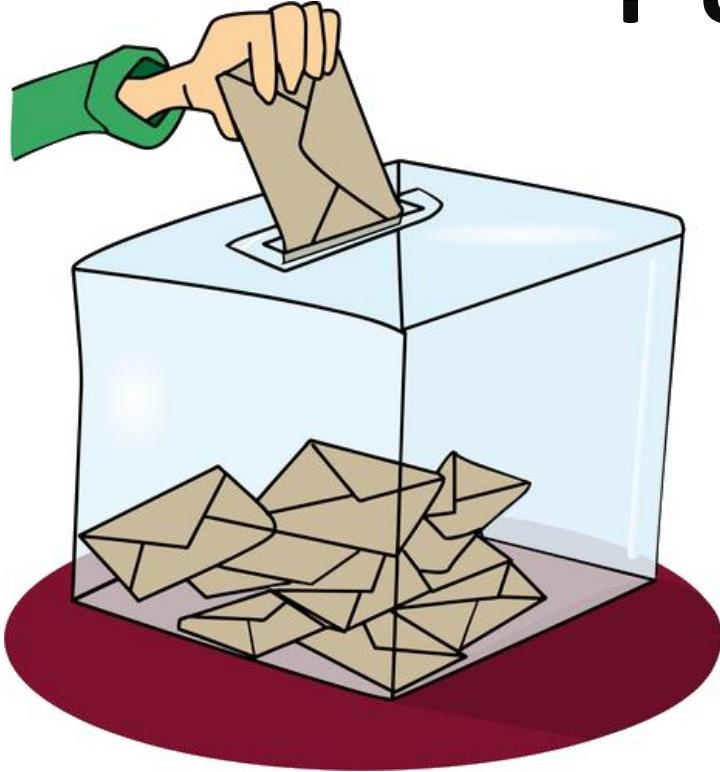




Les parents



Parents d'élèves



Les élections des représentants des parents d'élèves auront lieu le vendredi 9 octobre.

Si vous souhaitez vous présenter, vous devez venir au bureau de la directrice le vendredi pour signer la liste de candidatures.



ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Qui vote ?

Tous les parents d'enfants scolarisés, en maternelle, en élémentaire, au collège ou au lycée, y compris les parents de nationalité étrangère.



1 parent = 1 voix

Le matériel de vote

Envoi du matériel de vote aux parents au moins 6 jours avant la date des élections :



par voie postale,



ou via le cahier de liaison
ou le carnet de correspondance de l'élève.



Rôle des parents élus:

- .Siéger au conseil d'école (3 réunions/an), en présence des élus, des enseignants
- .Représenter l'ensemble des parents: rôle fédérateur pour rassembler les questions et assurer le compte-rendu des réunions à tous les parents

Trésor des écoles

Association des parents d'élèves de l'école

**Elle permet de financer les projets et les sorties scolaires de
tous les élèves de l'école.**

Trésor des écoles



Actions menées en 2019/2020:

**Marché de Noël, la vente de chocolats de
Noël**

**Chaque enfant est une fleur
différente et tous ensemble, ils font
de ce monde un jardin magnifique !**



Merci pour votre présence